

COMPTE RENDU DETAILLE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2017

Présents : Madame VIOLLAND Anne-Cécile, Maire, Monsieur LACHAT Hervé, Monsieur CHAFFANEL Bernard, Madame DURET Claudette, Monsieur RUFFET Christian, Madame WENDLING Nadine, Monsieur DEAL Quentin, Adjoints, Madame BEGNI Sandrine, Madame BOURGEOIS Aurore, Monsieur BUTTAY Thierry, Monsieur CHAPUIS Nicolas, Madame DESCHAMPS Mireille, Madame FABRELLO Valérie, Monsieur GAMBLIN Jean-Jacques, Monsieur HARDUIN Frédéric, Monsieur HYVERT Alain, Monsieur JACQUIER Pierrick, Madame PAGNIER Cindy, Madame QUEROIS Nathalie, Monsieur TISSOT Fabien, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Madame MERMIER Arlette (pouvoir donné à Monsieur HARDUIN Frédéric), Madame POUPON Patricia, Madame VRIGNON Judith (pouvoir donné à Madame WENDLING Nadine).

Secrétaire de séance : Madame BOURGEOIS Aurore.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LA FOURCHETTE DE MILLY (2017-41)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a décidé de reprendre, à compter de la rentrée scolaire 2017-2018, l'entier de la gestion de la restauration scolaire, seules les parties animation et surveillance des enfants durant la pause méridienne ont été confiées à l'association « la fourchette de Milly ».

Dans le cadre de ces activités, l'association a présenté une demande de subvention à hauteur de 15 000 euros et courant sur la période du 4 septembre 2017 au 31 mars 2018.

Entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** d'accorder une subvention de 15 000 euros à l'association « la fourchette de Milly »,

- **autorise** Madame le Maire à effectuer le mandatement de cette dépense dont les crédits ont été prévus à l'article 6574 (subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé) du budget primitif de 2017.

PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (2017-42)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le responsable des services techniques fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mars 2018 et que son remplacement sera assuré par Monsieur Marc Poletti. Toutefois, pour faire face au sous-effectif de ce service, il conviendrait de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet.

Après avoir entendu Madame le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **décide** de la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet pour faire face au sous-effectif des services techniques et à la surcharge de travail,

- **précise** que les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a remercié** les artisans de la réussite de la cérémonie commémorative du 11 novembre,
- **a été informé** de la communication qui sera organisée au niveau intercommunal autour du déploiement des compteurs communicants avant un positionnement des élus,
- **s'est vu présenté** les engagements reçus quant au financement du programme d'équipements de services publics sur le secteur de Milly,
- **a été informé** de l'interruption des travaux d'aménagement du lotissement « le Clos de Forchez » à Verlagny,
- **a été convié** aux prochaines manifestations organisées sur le territoire communal,
- **sera convié** prochainement à une séance informelle du Conseil Municipal.